

Communiqué de presse



Les visites interdites à l'hôpital de Chambéry

Chambéry, le 03 novembre 2020

A compter du mercredi 04 novembre 2020, les visites aux patients hospitalisés à l'hôpital de Chambéry sont suspendues, pour une durée indéterminée.

Cette décision a été prise pour protéger les patients hospitalisés et le personnel hospitalier face à l'évolution très rapide de l'épidémie et aux difficultés récurrentes à faire respecter les mesures barrières aux visiteurs.

Quelques exceptions néanmoins

- En pédiatrie : visite d'un seul parent à la fois (possibilité d'alterner : un parent le matin, un l'après-midi)
- En néonatalogie et réanimation néonatale, visites autorisées aux deux parents
- En maternité, visites autorisées au conjoint uniquement, une fois par jour.
- Dans les autres services, des dérogations peuvent être prévues, au cas par cas, en accord avec les chefs de service.

Les visiteurs autorisés ne doivent pas être positifs à la Covid 19, ni cas contact d'une personne positive.

Pour rappel, les visites sont déjà interdites depuis le 24 octobre à l'hôpital d'Aix-les-Bains, ainsi que dans l'ensemble des EHPAD et des services de SSR (soins de suite et réadaptation) du CHMS depuis le 21 octobre.

A ce jour, le CHMS compte 249 patients hospitalisés (+ 45% en 7 jours), dont 20 en soins critiques (réanimation et unité de surveillance continue). Plusieurs clusters sont toujours recensés dans les EHPAD.